



**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

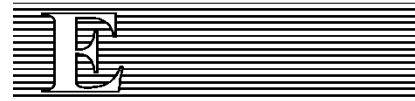
*Trente troisième réunion du Comité d'experts*



**UNION AFRICAINE**

*Neuvième réunion du Comité d'experts*

Septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine



Abuja (Nigéria)  
27 mars 2014

**Renouvellement de la planification: la planification au service  
du développement industriel de l'Afrique**

**Document de travail d'une manifestation parallèle**

## 1. Introduction

1. La transformation économique structurelle et le développement industriel continueront de constituer une priorité de développement majeure pour l'Afrique les décennies à venir. C'est ce qui ressort d'une série de proclamations, déclarations et décisions adoptées à de grands sommets et réunions, et de l'adoption du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique à la dixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en janvier 2008. Au plan régional, l'Agenda 2063 de l'Union africaine appelle à une transformation censée se traduire par la prospérité pour tous. La Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable pour l'Afrique présentent l'industrialisation et la transformation structurelle comme des priorités majeures dans le cadre des efforts visant à améliorer les niveaux de vie. À l'échelle nationale, ces thèmes trouvent un écho favorable dans les stratégies nationales de développement de plusieurs pays.

2. Les expériences de plusieurs pays suggèrent cependant que la transformation économique structurelle en général, et le développement industriel en particulier, ne découlent pas de l'action sans restrictions du marché. L'État doit y prendre une part active. Cette intervention revêtira inévitablement la forme d'un processus de planification du développement qui identifie les priorités et affecte les ressources financières et humaines à la conception et l'exécution des projets et programmes visant à réaliser l'objectif de développement industriel.

3. Par exemple, l'éducation et la santé conditionnent le développement des capacités nationales indispensables pour améliorer la productivité de la main-d'œuvre et la compétitivité nécessaires pour tirer avantage de la mondialisation et transformer les économies. En Afrique, ces secteurs ont besoin d'être renforcés et d'adapter leur offre aux besoins du marché de l'emploi. Le sous-développement de l'infrastructure demeure un obstacle à la réalisation des affaires et entraîne la baisse de productivité des entreprises. L'industrialisation de l'Afrique requiert toujours un investissement massif dans l'infrastructure, notamment dans les secteurs du transport, de l'eau, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication. Ces choses devront être planifiées. La technologie est considérée comme l'un des principaux moteurs d'accélération de la croissance et de la transformation économique en raison de son impact sur la productivité et les revenus. Cependant, le progrès technologique ne saurait être le fruit du hasard sur le continent; il doit être bien pensé et planifié, et soutenu par une allocation adéquate des ressources en faveur de la recherche et du développement, par exemple. La gestion des effets des changements climatiques par l'adoption de stratégies d'adaptation et d'atténuation devra également faire l'objet d'une planification, de façon à ce que ce phénomène ne compromette pas le processus de transformation, aggravant de ce fait la situation de la sécurité alimentaire déjà précaire.

4. Autant la planification revêt une importance capitale pour remplir les conditions préalables à la réalisation du développement industriel en Afrique, autant elle est fondamentale pour assurer que le développement industriel soit inclusif et durable. En effet, l'industrialisation et la transformation structurelle peuvent finir par avoir un caractère non inclusif, comme le montrent les récentes expériences vécues par des pays émergents, tels que la Chine et la République de Corée, où la formidable croissance économique enregistrée est allée de pair avec l'aggravation des inégalités. Cette situation, qui peut découler de la piètre qualité de la gouvernance, des institutions et de la gestion économique, continue de poser un défi pour plusieurs pays africains.

5. Or, l'inclusion est indispensable pour le développement durable, comme en témoignent le Printemps arabe et les récents troubles survenus au Brésil.

6. Les économies africaines ne sauraient compter uniquement sur le marché pour réaliser la transformation structurelle; la main invisible du marché ne pourrait assurer une redistribution adéquate des revenus et des richesses, promouvoir l'inclusion et limiter les inégalités. Les pays africains devront élaborer des plans, établir les priorités, allouer leurs ressources en conséquence, suivre et évaluer les progrès accomplis et opérer des ajustements en fonction des enseignements tirés aux plans tant intérieur qu'extérieur.

7. En bref, pour être efficaces dans l'élaboration du programme de transformation, les pays africains devront être des États développementistes. À cette fin, il incombe aux planificateurs africains la responsabilité d'élaborer des visions de développement contextualisées, ainsi que des stratégies et des plans adéquats. Ils devront particulièrement tirer des enseignements de l'expérience de désindustrialisation massive qu'a connue le continent dans les années 80 et 90, et également s'inspirer de l'expérience positive des pays asiatiques qui ont su tirer avantage de la mondialisation.

8. Fort heureusement, la planification commence à prendre une ampleur accrue sur le continent, contribuant par ailleurs à des succès remarquables en matière de développement, comme c'est le cas en Éthiopie, au Ghana et au Rwanda, pour ne citer que ces pays. Les décideurs africains sont conscients de l'importance de la planification au service du développement et désireux de renforcer leurs capacités dans le domaine. En effet, en 2011, lors de la réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie de l'Union africaine, les États membres ont réitéré l'importance du renforcement des capacités nationales de planification du développement en Afrique. À cet égard, la Commission a été priée de fournir un appui aux États membres s'agissant du processus de planification du développement. Prenant à cœur ce mandat, la Commission a déjà entrepris une série d'initiatives dans ce sens. Ces deux dernières années, elle a en effet organisé deux ateliers consacrés au renforcement des capacités, qui ont regroupé des planificateurs du développement et des experts en planification venus de toutes les régions du continent. Lors du dernier événement en date, qui a eu lieu en 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire), en marge de la Conférence des ministres des finances et de la planification, il a été procédé au lancement du Réseau régional de planificateurs africains du développement dont la mission est de renforcer les capacités par la mutualisation des connaissances et l'apprentissage par les pairs pour une planification efficace du développement en Afrique.

9. Actuellement, la CEA a commandé une étude analytique rigoureuse sur les orientations à suivre, visant à i) faire le point sur l'état de la planification dans 10 pays africains<sup>1</sup>; ii) entreprendre un examen de l'expérience de l'Asie de l'Est en matière de planification économique et de sa pertinence pour le continent africain; iii) identifier les techniques de planification de pointe ainsi que les expériences pertinentes en termes de conception, de mise en œuvre et de suivi et évaluation, et iv) réfléchir sur des stratégies d'application de ces techniques dans le contexte des cadres de planification africains.

---

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Cabo Verde, Éthiopie, Ghana, Nigéria, Ouganda, Seychelles et Tunisie.

10. La réunion de cette année offre aux planificateurs une nouvelle occasion de se rencontrer, d'échanger des vues, d'apprendre les uns des autres et de renforcer leurs capacités.

## **2. Objectif**

11. L'objectif global de l'atelier est d'examiner les moyens de stimuler la transformation économique structurelle et le développement industriel inclusif grâce à la planification du développement. L'atelier sera également l'occasion de réfléchir sur les moyens de promouvoir le renforcement des capacités dans le domaine de la planification du développement au service de l'industrialisation, de la création d'emplois et du développement inclusif.

12. En particulier, l'atelier vise à offrir aux participants l'occasion de:

- a) Discuter de questions particulières relatives à l'industrialisation, à la création d'emplois, à l'inclusion et à la planification;
- b) Réfléchir sur des stratégies de nature à améliorer le caractère inclusif des occasions offertes par le programme de transformation de l'Afrique et à réduire les risques qu'il présente;
- c) Mettre en commun les enseignements tirés en matière de planification du développement à la lumière du travail de la CEA sur le sujet et des expériences des pays;
- d) Mieux comprendre les besoins de planification des membres du Réseau des planificateurs africains.

## **3. Structure**

13. L'atelier se tiendra en une journée et comportera deux séances plénières, suivies d'une séance de questions-réponses.

14. La première séance sera une table ronde sur les implications de l'industrialisation et de la transformation structurelle en Afrique pour la planification du développement. Un accent particulier sera mis sur l'emploi et l'inclusion. Y participeront d'éminents experts en planification et en développement. Les questions à examiner se déclinent comme suit:

- a) Quels enseignements peut-on tirer des expériences antérieures en matière de planification et de formulation de politiques dans le domaine industriel?
- b) De quel soutien les planificateurs ont-ils besoin pour faire démarrer et pérenniser le développement industriel?
- c) Comment les planificateurs du développement peuvent-ils veiller à ce que leurs plans aboutissent à un développement inclusif accompagné de création d'emplois suffisants?
- d) Quelles sont les exigences en place en matière de planification pour faire en sorte que le processus d'industrialisation soit soucieux de l'égalité des sexes?
- e) Quelles sont les exigences en matière de données, de suivi et d'évaluation pour assurer une planification plus efficace en Afrique?
- f) Quels enseignements peut-on tirer du processus d'industrialisation en Asie?
- g) Quel soutien spécifique la CEA et ses partenaires peuvent-ils apporter aux planificateurs afin de stimuler l'industrialisation et le développement inclusif en Afrique?

15. La seconde séance commencera par un éclairage sur le lien entre la planification du développement, l'industrialisation et la transformation structurelle en Afrique, suivi de deux

exposés sur les travaux menés par la CEA censés éclairer davantage la planification du développement en Afrique. Le premier exposé donnera une vue d'ensemble des travaux de recherche sur les liens entre l'industrialisation, les inégalités et les mesures prises par les pouvoirs publics qui promeuvent ou entravent l'industrialisation inclusive. Le second est une étude sur les leçons apprises dans la planification du développement, à la lumière des expériences des pays, qui met en évidence les pratiques optimales et à éviter relativement aux différents aspects de la planification, dont les phases de conception, de mise en œuvre et de suivi et évaluation. Les présentations seront suivies d'une discussion générale destinée à améliorer les travaux en cours.

#### **4. Projet de programme de travail**

1. Déclarations liminaires (Ministre nigérian de la planification nationale, Secrétaire exécutif de la CEA)
2. Séance 1 (deux heures): présentation des travaux en cours à la CEA
  - a) Exposés présentés par six ou sept panélistes sur les implications de la planification du développement pour l'industrialisation et le développement inclusif
  - b) Débat général
3. Séance 2 (trois heures): discussions thématiques
  - a) Industrialisation et transformation structurelle en Afrique
  - b) Document de travail: Industrialisation et inégalités en Afrique
  - c) Enseignements tirés en matière de planification du développement
  - d) Observations d'un intervenant
  - e) Débat général
4. Clôture

#### **5. Résultats attendus et réalisations escomptées**

16. On s'attend à ce que les résultats des discussions de l'atelier enrichissent et consolident les travaux en cours à la CEA ainsi que la recherche sur la planification du développement. La réunion devrait également raviver l'esprit de mutualisation des connaissances au sein du Réseau africain des planificateurs et favoriser l'apprentissage par les pairs. Le résultat attendu se décline en une liste de recommandations concrètes qui permettront à la CEA d'améliorer le soutien en matière de renforcement des capacités qu'elle apporte aux planificateurs du développement en Afrique, notamment en ce qui concerne les stratégies de création d'emplois dans un contexte d'industrialisation.

#### **6. Participants**

17. Les participants seront pour l'essentiel les membres des équipes techniques venues accompagner leurs ministres à la réunion annuelle conjointe de 2014, soit principalement des directeurs de la planification par ailleurs membres du Réseau africain des planificateurs. Seront également invités des experts en planification et en développement industriel.